

## Projet de ferme agrivoltaïques à Valdivienne

### Réunion participative du 19/10/2022 à Saint-Martin-la-Rivière



*Illustration des ateliers de travail en groupe*

#### **Agri Valdi Vert**

Simon BOURDIN

Pierrick GIRAULT

Yannick BOURDIN

#### **GLHD**

Clémence CANTONI

#### **SYSTRA**

Simon BESNARD

Claire BOURDIN

Tomas ROGEON

Éric AUBRUN

Jérôme BOURGEOIS

Jules PIERRET

Laurent VAUCELLE

Romain SERVOUZE

Joëlle TARICO

*Début de la réunion à 20h06*

*Nombre de participants : 49*

## Introduction de la réunion

**Simon BESNARD, SYSTRA**, remercie les participants d'avoir répondu présents à l'invitation d'Agri Valdi Vert. Il se présente et explique son rôle d'animation de la réunion. Il indique que cette série de 3 réunions participatives a été conçue avec Agri Valdi Vert pour répondre à 3 objectifs :

- Permettre aux participants de découvrir le projet et de le comprendre.
- Permettre aux habitants de poser un maximum de questions sur le projet.
- Permettre à l'association Agri Valdi Vert de recueillir l'expertise des habitants sur le projet.

Simon BESNARD présente ensuite les règles qu'il fixe pour le bon déroulement de la réunion :

- S'écouter les uns les autres
- Respecter la parole et les avis de chacun
- Argumenter les avis
- Se présenter avant chaque prise de parole, pour le compte rendu de réunion, qui sera disponible sous trois semaines

Enfin, il indique les différents temps successifs de la réunion :

- Les agriculteurs de l'association vont se présenter et présenter leur projet

- Un temps de questions et de réponses avec le public
- Un temps de travail en groupe sur cartes pour soulever les enjeux du projet
- Un second temps de questions et de réponses avec le public

Il donne la parole aux membres de l'association Agri Valdi Vert.

## Présentation des porteurs de projet

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, remercie les participants et se présente en tant que président de l'association Agri Valdi Vert. Il remercie la municipalité de permettre l'organisation des réunions participatives et la présence d'Alain FOUCHÉ, Sénateur honoraire. Il explique que le collectif Agri Valdi Vert est composé d'une quinzaine d'agriculteurs.

**Claire BOURDIN, Agri Valdi Vert**, indique qu'elle est agricultrice entre Salles-en-Toulon et le Pas-de-Saint-Martin. Elle produit des céréales, propose de la pension pour chevaux ainsi que de l'élevage de sangliers.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, exploitant de céréales à Boussec, sur la route de Chauvigny, sur le coteau. Il précise qu'il a 60 ans, et qu'il réfléchit à l'avenir car il ne va pas continuer longtemps son activité.

**Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert**, exploitant au Pas-de-Saint-Martin, il cultive des céréales et une partie de son exploitation est en bio.

**Yannick BOURDIN Agri Valdi Vert**, agriculteur depuis 20 ans sur la commune, cultive des céréales et fait du maraichage avec de la vente à la ferme.

**Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert**, associé avec Yannick BOURDIN.

**Éric AUBRUN, Agri Valdi Vert**, agriculteur céréalier sur la commune de Valdivienne.

**Romain SERVOUZE, Agri Valdi Vert**, agriculteur sur le nord de la commune, il cultive des céréales, propose de la pension de chevaux et fait de l'élevage ovin en bio.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, les invite à présenter le projet en 15 min.

## Présentation du projet

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, explique que c'est un projet développé par 15 agriculteurs qui recherchent à diversifier leur activité. Ils ont découvert l'agrivoltaïsme via une connaissance et s'y sont intéressés. Après s'être renseignés, ils ont monté un collectif et ont décidé d'étudier ce projet.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, rappelle qu'ils sont sur un secteur agronomique compliqué avec des sols à faibles potentiels, aggravés par la sécheresse et les canicules. Leur objectif est de mettre une petite partie de leur exploitation dans le projet. Aujourd'hui, l'élevage ovin est en perte de vitesse dans le département, donc il veut faire de l'élevage ovin sous les panneaux solaires. Leur idée est de monter un projet collectif, avec des bergers et du matériel en commun. Il rappelle que son projet c'est l'élevage ovin mais que tous ont un projet différent.

**Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert**, explique que le changement climatique est de plus en plus visible. Il indique que pour piéger le carbone, il faut mettre en place des prairies, ce qui est plus simple si on a un élevage. Il explique que c'est risqué de se lancer dans l'élevage sans sécurité financière, ce que permettrait l'agrivoltaïsme. Seulement une partie de leurs exploitations sera concernée par le projet agrivoltaïque pour avoir une source nouvelle de revenu qui soit une diversification par rapport à leur

activité principale : l'agriculture. Le projet se fait à Valdivienne parce que les rendements ne sont pas excellents. Il a le sentiment que les agriculteurs sont critiqués, quelles que soient leurs productions : du bio ou des cultures traditionnelles. Ils doivent donc trouver des alternatives.

**Thomas ROGEON, Agri Valdi Vert**, explique que toutes les exploitations agricoles sont aujourd'hui sur le fil. L'agrivoltaïsme leur permettra d'avoir un revenu sécurisé. Son projet agricole sera de développer des légumineuses. Grâce aux revenus de l'agrivoltaïsme, ils pourront aller prendre le risque de développer d'autres cultures spécifiques.

**Éric AUBRUN, Agri Valdi Vert**, souhaite installer de la luzerne, en faire de la semence et passer en bio. Puis, il compte faire une rotation bio avec du pois/blé. C'est un projet innovant, comme l'est l'agriculture. Le projet leur permet de participer à la transition écologique.

**Romain SERVOUZE, Agri Valdi Vert**, explique qu'il poursuivra l'élevage ovin. Aujourd'hui il est double actif car il ne peut pas dégager un revenu avec son exploitation agricole. Ce projet lui donnera de la sécurité financière. Il estime que les habitants ont besoin des agriculteurs pour garder ce tissu dans la commune. De la même manière, les agriculteurs ont besoin des participants pour mener à bien ce projet.

**Caire BOURDIN, Agri Valdi Vert**, s'est installée en 2005 après ses études. Elle constate que c'est un métier qui a toujours eu des hauts et des bas mais qui est encore plus dur depuis 5/6 ans. Ils ne savent pas si demain ils vont pouvoir continuer à faire leur métier malgré des formations pour apprendre de nouvelles techniques. Ce projet représente une opportunité pour entrevoir l'avenir des exploitations.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, précise que la Chambre d'Agriculture de la Vienne les accompagne pour ce projet novateur et leur prodigue de bons conseils pour monter leur projet agricole. L'avantage d'être un groupe est qu'ils réfléchissent collectivement ce qui fait émerger plus d'idées. Il y aura de futures réunions avec la chambre d'agriculture pour finaliser les projets agricoles.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, demande aux agriculteurs s'ils ont d'autres points à présenter.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, précise qu'avec l'agrivoltaïsme, ils vont continuer à produire autant qu'avant. Ils produiront plus l'été que l'hiver mais ce sera lissé sur l'année. Ils feront donc de l'agronomie en plus de faire du renouvelable car il y a un manque flagrant d'électricité aujourd'hui auquel ils peuvent répondre avec ce projet.

**Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert**, explique que les exploitations sont fragiles et qu'ils ne savent pas comment ils vont pouvoir les transmettre. Il craint d'être la génération qui va clôturer l'agriculture sur la commune.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, explique qu'il a créé avec son fils aîné une exploitation il y a quelques années mais que la difficulté du métier a amené son fils à arrêter. Son deuxième fils s'est lancé dans l'agriculture récemment et il espère qu'avec ce projet ses deux fils pourront continuer dans ce métier.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, explique que ce sont les agriculteurs qui portent le projet et eux qui ont fait le choix de travailler avec GLHD car l'entreprise laisse libre cours à leur imagination et leur créativité et qu'elle est la seule à mener une concertation.

**Jérôme BOURGEOIS, responsable concertation de GLHD** se présente ainsi que ses collègues. Il salue la salle et remercie les élus ainsi que l'ancien sénateur Alain FOUCHE et précise que l'agrivoltaïsme est actuellement en réflexion au Sénat pour un projet de loi d'accélération. Il explique que la concertation permet de faire grandir ces projets. GLHD porte 35 projets sur le territoire national avec lesquels ils

accompagnent des collectifs d'agriculteurs avec des contraintes spécifiques. Les réponses à ces contraintes sont apportées grâce à la concertation qui commence très en amont. Il indique que des écologues vont passer analyser le territoire, chercher les enjeux faunistiques et floristiques puisque GLHD veut privilégier l'évitement des enjeux environnementaux. Ils sont là pour construire un projet avec les habitants. Ce type de projet répond à la transition énergétique, la transition agricole, et les enjeux sur la biodiversité. GLHD veut aussi recréer de la biodiversité avec ces projets puisque sur les 35 projets qu'ils portent en France, ils vont permettre de créer 300km de haies qui sont des réservoirs de faunes et permettent de filtrer les eaux et aussi masquer les panneaux photovoltaïques.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, explique que le projet a débuté il y a un an et qu'ils étaient 30 agriculteurs avec une zone d'étude de 500 hectares environ. Ce qui explique les 1<sup>er</sup> chiffres sortis dans la presse. Ils ont eu besoin de se rassembler pour faire des îlots conséquents pour permettre que les exploitations soient rentables en termes de productions d'énergie. Aujourd'hui ils ne sont plus que 15 agriculteurs avec un territoire d'étude mieux défini, mais pas figé.

## Premier temps d'échange

*Les réponses apportées par les membres de l'association sont indiquées dans un encadré vert et celles de GLHD sont écrites dans un encadré bleu*

**Simon BESNARD, SYSTRA**, lance un 1<sup>er</sup> temps de question en précisant que toutes les questions sont légitimes.

**Alain FOUCHE, ancien sénateur**, explique qu'il trouve le projet intéressant car il répond aux problématiques relatives à l'énergie et au dérèglement climatique. Il indique qu'il préfère ce type de projets aux projets éoliens. Il demande quelle sera la visibilité sur les différents secteurs et si ça va gêner la vue de la commune.

**M. MAILET**, veut en savoir plus sur les panneaux solaires et s'ils émettent des ondes électromagnétiques. Il demande s'ils représentent un risque pour les moutons et comment se fait le transfert de la production énergétique ?

**Yves GANDRIAU, ancien commerçant de Valdivienne**, demande si les porteurs du projet vont avoir la liberté de choisir ce qu'ils vont pouvoir faire comme agriculture. Il demande aussi comment l'électricité va être distribuée.

**Clémence CANTONI, cheffe du projet pour GLHD**, répond sur l'insertion paysagère avec des exemples de travail d'ateliers d'un projet d'agrivoltaïsme dans les landes. Elle présente les différentes façons d'habiller un projet et indique également que le choix peut être fait de montrer les panneaux par fierté. Ce sont des sujets traités avec les habitants et elle indique qu'il existe différents types de haies que les habitants et les agriculteurs choisiront.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, demande si GLHD fait appel à des spécialistes de l'insertion paysagère.

**Clémence CANTONI, GLHD**, indique que des paysagistes réalisent les études et seront associés à l'expertise des habitants.

Sur les questions de raccordement, elle explique que les îlots vont être raccordés en souterrain, le long des routes et des chemins, au réseau public de transport d'électricité. Il existe aujourd'hui différents scénarios de raccordement envisagés.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, lui demande qui décide du tracé.

**Clémence CANTONI, GLHD**, précise que ce sera RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, qui choisira le tracé de moindre impact.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, demande à GLHD de répondre à la question sur les ondes électromagnétiques.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond que des études ont été menées sur le sujet et qu'il n'existe pas d'effets mesurables. Les problèmes qu'il y a pu avoir sur des bâtiments agricoles dépendaient de problèmes de mise à la terre du système électrique. Lorsqu'ils sont identifiés, ils sont facilement réglables.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, répond à la question sur le choix des projets en expliquant que les agriculteurs sont très libres. Il précise que pour les brebis il fera plus frais l'été sous les panneaux et que quand il pleuvra les panneaux feront office d'abris. Ils vont avoir besoin de bâtiments, de bergeries. Il explique que plusieurs scénarios sont possibles et que le bien-être animal est important pour eux.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, demande comment intervient la chambre d'agriculture dans le projet.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, explique qu'ils ont déjà eu deux rendez-vous avec la chambre d'agriculture. Ils ont aussi fait des stages auprès d'éleveurs reconnus et ils se documentent pour avoir le plus de réponses possibles et monter des projets pertinents à terme.

**Claire BOURDIN, Agri Valdi Vert**, répond sur la question relative au paysage en indiquant qu'au début ils ont fait le choix d'enlever des zones car eux aussi sont des habitants de la commune qui ne veulent pas voir des panneaux partout. Ils ont par exemple enlevé les parcelles de la vallée de la Vienne.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, relance le public pour de nouvelles questions.

**Daniel DEMOISEAU**, demande comment vont-ils faire s'il fait trop chaud pour l'herbe sous les panneaux.

**Patrice GAURON**, demande quelle sera la production électrique sur les 350 hectares à l'étude.

**Une personne du public**, demande quelle sera la densité des installations photovoltaïques.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond à la question relative à la production d'électricité en indiquant que GLHD sera capable de donner la production lorsque le projet sera plus avancé et la technologie choisie. Elle donne cependant des ordres de grandeur avec l'exemple d'un projet en Touraine : Sur une zone d'étude de 155 hectares, ils vont installer 120 Mwc (mégawatt crête) qui produiront l'équivalent de l'électricité consommée par 30 000 foyers. Environ 30% de la surface est recouverte par les panneaux solaires. Les panneaux solaires envisagés sur ce projet seront au minimum à 1m20 du sol et au maximum à 3 m de haut.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, revient sur la question portant sur la densité des panneaux. Il explique que l'espacement dépendra des projets de chacun pour que ce soit le plus adapté au projet agricoles développés. Il indique ensuite qu'avec un panneau placé à 1m20 de haut cela laisse suffisamment d'espace pour laisser passer les engins agricoles pour faire les semis. Il précise que lorsque les agriculteurs ont une demande particulière relative aux techniques utilisées, GLHD va dans leurs sens.

**Pierrick GIRAULT, Agri Valdi Vert**, répond à la question portant sur la pluie et la présence des panneaux et explique que les panneaux feront au maximum 1 mètre de large et que l'eau s'écoulera facilement dessous. Il indique ensuite que s'il ne pleut pas, l'herbe sera néanmoins protégée de la chaleur par l'ombre des panneaux.

**Clémence CANTONI, GLHD**, présente une photo d'une ferme montrant la différence entre l'herbe située sous les panneaux et celle située à côté des panneaux en conditions estivales. Elle indique qu'au-dessus de 25°C, des plantes comme le ray-grass (présent dans les prairies) ne font plus de photosynthèse, les panneaux permettent donc à l'herbe de continuer à pousser malgré les fortes chaleurs.

**Laurent VAUCELLE, Agri Valdi Vert**, ajoute que la production sera identique après l'installation des panneaux. Il cite une étude de l'INRA montrant que l'abri apporté aux agneaux leur permet d'être en meilleure forme.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, demande une dernière question avant de lancer le temps de travail.

**Edmée BURBAUD, habitante de Salles-en-Toulon**, demande comment vont faire les agriculteurs pour faire passer les moissonneuses.

**SIMON BOURDIN, Agri Valdi Vert**, explique qu'une bande d'herbe de 50 cm ne pourra pas être coupée mais que certains types de panneaux sont pivotables et permettent de laisser passer les machines. Il ajoute que plusieurs exploitants pourront se succéder durant les 40 ans de vie des panneaux solaires. Ils anticipent la possibilité que le futur exploitant veuille changer de type d'exploitation, en installant les panneaux sans béton pour permettre un démantèlement futur.

*Fin du premier temps d'échange et début des ateliers de travail*

## Ateliers de travail et second temps d'échange

**Simon BESNARD, SYSTRA**, présente les consignes des ateliers de travail (cf. grille de travail et cartes en annexe).

*Restitution des temps de travail*

**Table numéro 1** : Le président de l'association communale de chasse agréée de Valdivienne, **Gérard MOREAU** se dit très impacté par le projet car une bonne partie du territoire est couvert ce qui impactera la chasse. Une participante se dit très inquiète car les parcelles à l'étude sont très proches de chez elle.

**Table numéro 2** : La zone Ouest est jugée très proche des habitations du village de Jaunoux.

**Table numéro 3** : Le rapporteur fait la même remarque sur la proximité de Jaunoux avec la zone Ouest du projet.

**Table numéro 4** : La rapporteure indique qu'au niveau de la zone Nord, autour de Coulbré il y a un passage qui arrive de Marigny et va jusqu'à Chauvigny. Il explique que ce chemin est assez connu, il va falloir bien cacher les panneaux et qu'il faudra donc mettre des haies quasiment partout mais aussi penser à mettre des couloirs de passage pour la faune.

**Table numéro 5** : Le rapporteur indique qu'au niveau de la zone Est, sur la route de la Chapelle-Viviers, on peut croiser de grands animaux. Il explique que si les animaux doivent longer les clôtures, ils iront sur la route ce qui sera accidentogène.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, remercie les groupes pour leurs restitutions et invite les porteurs de projets à réagir.

**Jérôme BOURGEOIS, GLHD**, explique que toutes les interrogations sont légitimes et que celles évoquées ce soir sont similaires à celles qui ressortent sur l'ensemble des projets de GLHD. Les 350

hectares ne correspondent pas au projet final. Il prend l'exemple d'un projet dans les Landes porté par 35 agriculteurs qui ont commencé avec une zone d'étude de 700 hectares. Après avoir étudié le projet en concertation avec les associations, notamment de chasse, ils ont trouvé des solutions. Il insiste sur la sincérité de la démarche de la concertation volontaire et indique qu'il y aura des temps spécifiques pour discuter avec les chasseurs. C'est GLHD qui va se glisser dans les pratiques des habitants du territoire pour trouver des solutions et non l'inverse.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, signale que le collectif a souhaité rencontrer les différentes associations de chasses de la commune. Des pistes sont déjà envisagées pour les grands animaux pour lesquels l'impact du projet sera le plus fort. Il y aura des bénéfices pour la petite faune, par exemple avec l'implantation de haies.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, relance le public pour de nouvelles questions et demande aux participants intéressés par les suites de la concertation, de noter leurs coordonnées et leurs envies sur les grilles de travail.

**Un participant de la table numéro 2** demande de quelle origine seront les panneaux utilisés, quelle sera leur durée de vie et quelles seront les retombées pour la communauté de communes ou pour la commune.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond à la question sur les retombées fiscales en prenant l'exemple du projet de 155 hectares précédemment cité dont les retombées sont à peu près de 500 000€ par an pendant 20 ans. Elle rappelle que ce n'est pas GLHD qui décide de la fiscalité mais les services fiscaux.

Par rapport à la provenance des panneaux, elle explique qu'il y avait des productions européennes de panneaux mais que le moratoire de 2010 sur les projets solaires a freiné la filière de production en Europe. Aujourd'hui, ils viennent d'Asie, mais le plan de relance du gouvernement a pour objectif de créer de nouvelles unités de production en Europe et en France, qui pourraient être opérationnelles pour ce projet.

Par rapport au recyclage des panneaux, elle explique d'abord leur composants principaux : verre, métal et silice. Les taux de recyclages sont actuellement d'environ 95%. Aujourd'hui la filière de recyclage se développe en même temps que les besoins de recyclages des panneaux.

Sur la durée de vie des panneaux, certains en Allemagne atteignent aujourd'hui 40 ans. Leur rendement est garanti pour être au minimum de 80% jusqu'à 25 ans. Les panneaux produits aujourd'hui sont mieux faits et pourront même durer plus longtemps.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, demande si ces informations pourront être mises en ligne sur le site internet du projet.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond positivement.

**Un participant de la table numéro 1** demande comment est financé le projet.

**Jérôme BOURGEOIS, GLHD**, explique que GLHD a deux actionnaires : une banque anglaise spécialisée dans les énergies renouvelables et EDF renouvelables. Les agriculteurs ne payent rien, c'est GLHD qui finance tout. Les agriculteurs sont engagés avec GLHD sur 40 ans sur les projets agricoles. C'est une condition essentielle de l'obtention des autorisations administratives telles que le permis de construire. Cela signifie que si un jour il n'y a plus d'agriculture, GLHD pourra être mis en demeure de retrouver des conditions d'exploitations conformes à l'obtention du permis. De plus, le projet n'artificialisera pas les terres agricoles. Cela signifie qu'un retour à une agriculture traditionnelle sera

possible après les 40 ans d'exploitation. GLHD a tout intérêt à ce que les agriculteurs fassent perdurer les productions agricoles pour favoriser la longévité du projet.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, relance le public pour de nouvelles questions.

**Un participant** demande combien ça va rapporter par hectare aux agriculteurs.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond que 85% des revenus reviennent à l'exploitant agricole, et seulement 15% au propriétaire foncier, pour ne pas créer de déséquilibre sur les prix du foncier agricole.

**Jérôme BOURGEOIS, GLHD**, explique le modèle économique de GLHD : les projets ne sont pas subventionnés par les appels d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie. Les clients de GLHD seront des entreprises qui veulent payer l'électricité au même prix que celle issue de la production nucléaire.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, indique que les indemnités sont divisées en trois parts : une pour le propriétaire, une pour l'exploitant qui mène le projet, et une dernière pour le futur exploitant. Cette indemnité globale est de 2000€ par hectare dont 300€ pour le propriétaire, ce qui correspond environ au double du fermage perçu initialement.

**Une participante** demande si le projet fait changer la nature de la taxe foncière.

**Clémence CANTONI, GLHD**, répond que la taxe foncière sera plus élevée mais qu'elle sera payée par GLHD dans le cadre des baux emphytéotiques.

**Simon BESNARD, SYSTRA**, indique qu'il est 22h et propose de lever la séance. Il précise qu'il y aura un compte-rendu de la réunion et que le support de présentation sera mis en ligne sur le site internet du projet. Il invite le président d'Agri Valdi Vert à dire un mot de la fin.

**Simon BOURDIN, Agri Valdi Vert**, remercie les participants et les invite à poser des questions sur le site internet du projet. Il propose aussi aux participants de venir voir les agriculteurs dans leurs exploitations. Il remercie à nouveau tout le monde ainsi que la municipalité et invite les participants à un verre de l'amitié.

*Fin de la réunion à 22h06*

*Des compléments d'informations seront mis à disposition sur le site internet du projet, dans la rubrique « Foire aux questions »<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> <https://www.agrivaldivert.fr/faq>